

CALENDRIER

| | IFAS |
|--|---|
| Mise en ligne des dossiers d'inscription | <i>Dossier en ligne</i> www.ifps-agen.com |
| Ouverture des inscriptions | Vendredi 7 juillet 2023 14h00 |
| Clôture des inscriptions | Vendredi 13 octobre 2023 Minuit |
| ADMISSION RESULTATS | Mercredi 25 octobre 2023 14h00 |
| CONFIRMATION DES CANDIDATS | Vendredi 3 novembre 2023 Minuit |

IMPORTANT

Le candidat reçu sur liste complémentaire peut se voir proposer, à l'issue de la phase d'admission, une place en liste principale sur l'un des deux sites (Agen ou Barbaste), dans le cas où l'effectif ne serait pas pourvu.

CANDIDATS NON SOUMIS A LA SELECTION

Les candidats à la formation par la voie de l'apprentissage.

Les agents de service hospitalier qualifiés de la fonction publique hospitalière ou les agents de service doivent justifier d'au moins un an d'exercice professionnel et être financés par un employeur.

Les parcours de validation des acquis de l'expérience.



Veuillez contacter directement l'institut de votre choix.